



14
15 MARS 2020

13^{ème} CONCOURS ARCADANSE

LE GRAND ANNECY

COVID-19 MODALITÉS REMBOURSEMENT CONCOURS ARCADANSE 2020

« Chers candidats, chers parents

Suite à l'annulation du festival « JEUNES TALENTS » les 14 et 15 mars derniers et à la tentative de report du concours au mois de juillet, l'association Arcadanse vous informe des dernières décisions prises par les membres du bureau.

Face aux priorités liées à l'urgence sanitaire et au regard de l'annulation la veille même de l'évènement, l'association Arcadanse se trouve dans une situation financière sans précédent, dûe pour l'essentiel aux frais engagés. Seul un élan de solidarité lui permettrait donc de survivre.

Pour mémoire, l'association Arcadanse a pour vocation « la promotion de la Danse sous toutes ses formes » et le concours la défend depuis 15 ans !

C'est pourquoi nous sommes amenés à faire appel à votre générosité avec votre soutien financier. Nous vous proposons ces différentes alternatives ou modalités de remboursement de votre inscription : (cochez la (les) case(s) correspondante (s)).

Je souhaite être remboursé (e) à hauteur de 80% du montant de mon inscription (joindre un RIB)*

Je reporte mon inscription à l'année prochaine (12/13/14 mars 2021)

Je fais don du montant de mon inscription à l'association Arcadanse

Je fais don de€ l'association Arcadanse

*Les frais liés aux virements à l'étranger seront retenus sur le montant de votre remboursement.

C'est ensemble que nous sortirons de cet épisode et c'est ensemble que nous pourrons retrouver les plaisirs de la danse. Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons la meilleure continuation possible. Prenez soin de vous et de vos proches.

Le bureau de l'association Arcadanse »

CANDIDAT

NOM

PRÉNOM.....

MONTANT DE VOTRE INSCRIPTION.....€

ATTENTION VOTRE DOCUMENT EST A RETOURNER EXCLUSIVEMENT À L'ADRESSE SUIVANTE

remboursementconcours@gmail.com